

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé Question écrite n° 47135

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées dans le rapport de l'IGAS publié en juillet 2013 et relatif à « la mise en œuvre des projets pilotes ». Ce rapport, auquel sont favorables la plupart des centres de santé, suggère diverses pistes afin d'améliorer les parcours de santé grâce à des contrats d'objectifs et de moyens conclus entre les établissements de santé, les Caisses d'assurance-maladie et les agences régionales de santé (ARS). Il lui demande quelles suites précises elle entend donner aux propositions du rapport de l'IGAS.

Données clés

Auteur: M. Jean-Pierre Vigier

Circonscription: Haute-Loire (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 47135

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 décembre 2013, page 13354

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)